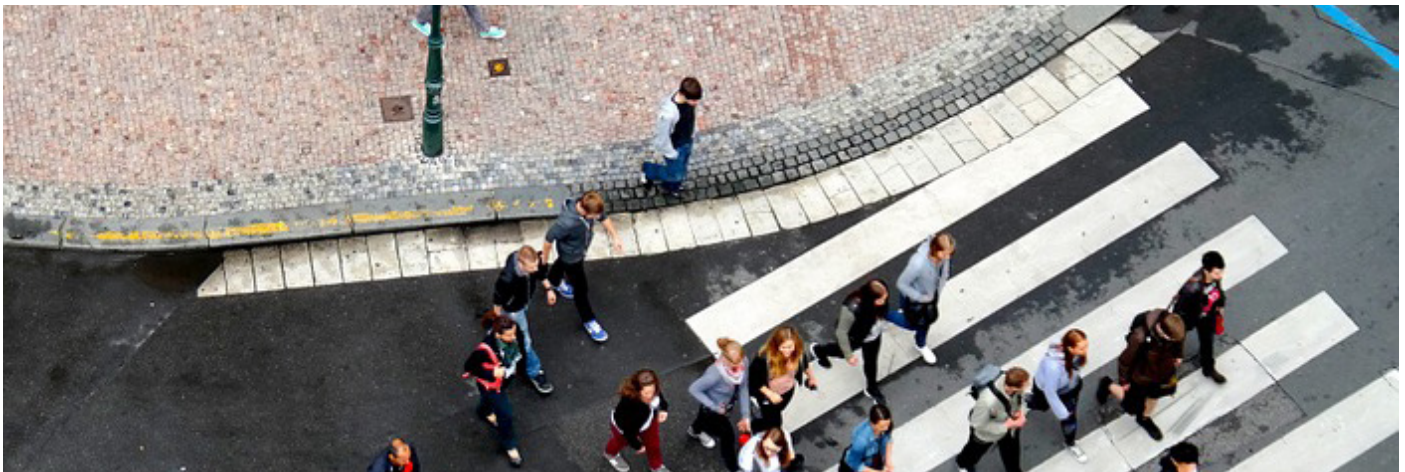
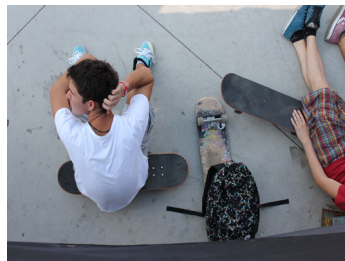


APPROFONDISSEMENT



LES DIFFÉRENTS TYPES D'ACCUEIL

Se familiariser aux particularités des accueils péri et extrascolaires pour favoriser l'élaboration de projets d'animation adaptés au public.



ANIMER LES TEMPS PÉRISCOLAIRES POUR UNE COMPLÉMENTARITÉ ÉDUCATIVE

- Appréhender le rôle et les fonctions de l'animateur périscolaire dans son environnement territorial et scolaire.
- Savoir organiser et conduire des projets d'animation notamment en fonction des attentes des enfants, de leurs rythmes de vie et celui de leurs familles.
- Acquérir techniques et outils nécessaires à la mise en œuvre d'activités périscolaires.

SÉJOUR ITINÉRANT

- Parfaire sa réflexion sur la responsabilité des animateurs dans la conduite de séjours itinérants (déplacements, hébergement sous tente etc.).
- Développer des compétences pour repérer, choisir, programmer de tels projets : conception d'un camp, gestion de la vie quotidienne, adaptation des activités, organisation de l'itinérance etc.
- Connaître la réglementation et assimiler les règles de sécurité associées à ce type de séjour.

SÉJOUR ET MINI-CAMP EN CAMPING

- Développer des compétences pour organiser un tel projet : monter un camp, concevoir un programme adapté (animations et veillées), organiser la vie quotidienne (conception des repas, répartition des tâches etc.).
- Connaître la réglementation et assimiler les règles de sécurité associées à ce type de séjour.



CONDITION D'ADMISSION

- Avoir effectué son stage pratique en intégralité (au moins 14 jours effectifs, en 2 parties au plus)

DUREE DE LA FORMATION

- Au moins 6 jours effectifs
- La formation peut se dérouler en continu ou en discontinu, en 2 parties au plus, sur une période n'excédant pas 1 mois.